

I.R.E.J.

Institut régional d'expertise judiciaire

Compagnies d'experts membres de l'IREJ

Compagnie des experts près la cour d'appel de Douai

Compagnie des experts près la cour administrative d'appel de Douai Section

régionale du Collège national des experts architectes français

Section Amiens-Douai-Reims de la Compagnie nationale des experts-comptables de justice Association amicale

des membres des professions de santé, experts près la cour d'appel de Douai

LES PATHOLOGIES BIOLOGIQUES DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION

* **public concerné** : ce stage d'une journée s'adresse aux experts judiciaires inscrits sur une liste de cour d'appel, dans les rubriques liées au bâtiment, et désirant approfondir les causes et origines de l'apparition des pathologies du bois dans la construction, ainsi que les remèdes possibles.

* **pré requis** : de préférence, être inscrit sur une liste d'experts judiciaires, mais non indispensable. A minima, connaissances générales dans le bâtiment.

* **session** : le **jeudi 18 avril 2024**

* **programme** :

- généralités sur le bois
 - stabilité
 - durabilité
 - classe d'emploi
 - FD P 20 651 & durée de service
- les champignons lignivores
- les insectes
 - ILX (insectes à larves xylophages)
 - termites
- les traitements
 - par la voie chimique
 - les traitements alternatifs
- les outils d'investigation

* **formateur** : Marc DURAND, ingénieur de l'École supérieure du bois, membre de la Société des experts bois, expert près la cour d'appel de Douai et près de la cour administrative d'appel de Douai,

* **objectif** : connaître les bases du bois et les risques associés vis-à-vis des agents de dégradations biologiques du bois.

* **méthode pédagogique et évaluation** : la formation s'appuie sur un diaporama et des documents remis aux participants, elle commence et se termine par un questionnaire sous forme de quizz permettant de contrôler les connaissances acquises.

* **prix d'inscription** : 370 € (340 € pour un expert adhérent à une compagnie membre de l'IREJ)

* **lieu** : en présentiel de 9 heures à 17 heures à l'**hôtel L'AQUARIUM de Fresnes-lez-Montauban**

* **modalités d'inscription** :

Adressez votre bulletin d'inscription à :

Damien BIDOIRE, trésorier de l'IREJ

Technoparc FUTURA – CS 60082 – 62402 BETHUNE cedex

*Seuls les bulletins d'inscription accompagnés du règlement du droit d'inscription sont pris en compte.
Le nombre de places est limité.*

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, créée le 1er juillet 1998,

Enregistrée à la préfecture du Nord le 9 décembre 1998 sous le n° W595008599 - J.O. du 02.01.1999

Enregistrée sous le n° 31 59 04690 59 auprès du préfet de région du Nord (art. R 921-5 du Code du travail)

Siège administratif et trésorier : Damien BIDOIRE – Technoparc FUTURA – CS 60082 – 62402 BETHUNE cedex

SIRET - 421 903 147 00021 APE 804 C

Tel. : 03 21 52 02 02 et 03 20 66 80 99 - bidoire@ecobra.fr